



## Grandes cultures n° 25 - 29/07/2004 (3 pages)

### **Betterave**

**Maladies : forte augmentation de la rouille ; infestation variable pour l'oidium**

### **Et aussi**

**Maïs : début du deuxième vol de pyrale**

**Chrysomèle du maïs : plan de surveillance**

**Info réglementaire : les Limites Maximales de Résidus (LMR)**



**Le prochain bulletin sera édité fin août.**

**Avertissements Agricoles  
Grandes Cultures**

## Maïs

**Stade** : fin floraison.

### Ravageurs

#### - Pyrale

\***En secteurs précoces** (début de vol dans les 1ers jours de juin) les dépôts de ponte des papillons du 1er vol sont terminés ; à Tigy (Sologne du Loiret), **les premiers papillons de 2ème génération ont été observés** ; ce 2ème vol est en retard d'environ 7-10 jours par rapport à 2003.

\***Dans les secteurs** où le vol a débuté vers le **10-15 juin**, une partie des chenilles a atteint le dernier stade larvaire (13% des chenilles observées sont au dernier stade de développement à Montcresson-45- Gâtinais est) ; la nymphose devrait commencer d'ici peu.

\***En secteurs tardifs** (début de vol vers le 20 juin), le nombre de pontes fraîches est en forte diminution, mais on en observe encore, notamment sur maïs doux (Coinces-45) ; la plupart des pontes ont éclos et des chenilles de 3-4 mm sont observées dans les panicules.

**Il n'y a pas de protection particulière à envisager vis à vis du 2ème vol, sauf pour le maïs doux.**

#### - Pucerons

Ils sont très peu présents ; les auxiliaires sont très nombreux.

### Maladies

Les blessures causées par la grêle ont permis le développement du charbon commun. Il n'y a **pas d'inquiétude** à avoir quant à ces symptômes.

## Betterave

### Maladies

- La **rouille** est en augmentation.

- L'**oidium** se développe sur les parcelles atteintes ("Geneal" - Le Puiset -28-) ; toujours aucun symptômes sur "Brazil" à Teillay le Gaudin (45), sur "Rist" et "Crocodile" à Chilleurs aux Bois (45) et sur "Reggae" à Amilly (45).



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
ET DES AFFAIRES RURALES

**D.R.A.F. CENTRE**  
Service Régional de la  
Protection des Végétaux  
93, rue de Curambourg  
45404 Fleury les Aubrais  
Tél. 02.38.22.11.11  
Fax 02.38.84.19.79  
SRPV.DRAF-CENTRE@  
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la Station  
d'Avertissements Agricoles  
de la Région CENTRE  
Le Directeur-Gérant :  
V. MORARD  
Publication périodique  
C.P.P.A.P. n° 80530  
ISSN n° 0757-4029

Diffusion en collaboration  
avec la FREDON  
CENTRE (Art. L252-1 à  
L252-5 du Code Rural)



# Tournesol

## Maladies

Le feuillage est généralement sain.

L'**albugo** est parfois observé, mais en faible quantité.

Il y a quelques symptômes de **sclérotinia** au collet.

---

# Chrysomèle des racines de maïs

*Diabrotica virgifera* est un coléoptère dont les larves s'attaquent aux racines de maïs ; originaire d'Amérique Centrale, il est considéré comme le principal ravageur du maïs aux Etats Unis.

Ce ravageur a été découvert la première fois en Europe en 1992, en Yougoslavie. Dans l'Union Européenne, il est classé comme "organisme de quarantaine" (introduction et dissémination interdite).

En France, un **plan de surveillance** de ce ravageur a été mis en place en 1999. Les premières captures ont été observées en 2002 en Ile de France (autour des aéroports de Roissy et d'Orly) et en 2003 en Alsace (près de l'aéroport Bâle-Mulhouse).

Suite à ces découvertes, des mesures d'éradication ont été prises dans les secteurs concernés.

En 2004, le dispositif de surveillance a été renforcé autour des aéroports civils et militaires et autour des grands axes de communication (autoroutes).

En région Centre, 20 pièges à phéromones ont été installés dans des parcelles de maïs.

A ce jour, il n'y a pas eu de captures.

---

# Info réglementaire

**Avis aux agriculteurs, aux détenteurs d'autorisations de mise sur le marché, aux distributeurs et aux utilisateurs de produits phytopharmaceutiques ainsi qu'aux entreprises agroalimentaires (NOR: AGRG0401616A )**

Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, par le biais de la direction générale de l'alimentation, informe tous les acteurs des filières agricole et agro-alimentaire françaises qu'un référentiel des limites maximales de résidus (LMR) applicables aux pesticides, en France, dans les produits d'origine végétale, est consultable depuis le 1er juillet 2004 sur le site du ministère (<http://e-phy.agriculture.gouv.fr/wiphy/>).

Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales appelle l'attention des acteurs français concernés par la problématique LMR pesticides sur le fait que ce référentiel est la synthèse des LMR publiées dans l'arrêté du 5 août 1992 relatif aux teneurs maximales en résidus de pesticides admissibles sur et dans certains produits d'origine végétale et ses modifications et dans l'arrêté du 10 février 1989 relatif aux teneurs maximales en résidus de pesticides admissibles dans et sur les céréales destinées à la consommation humaine et ses modifications.

Il est rappelé que seules les valeurs de teneurs maximales en résidus publiées au Journal officiel de la République française constituent des limites maximales de résidus applicables aux pesticides juridiquement opposables.



# Journées "Pomme de terre"

## La pomme de terre française saine et de qualité

Les Services de La Protection des Végétaux y contribuent grandement

**\*Prévenir les risques et développer la protection raisonnée grâce :**

- **aux expérimentations** (homologation, amélioration des stratégies, aide aux productions biologiques...),
- **aux Avertissements Agricoles** et à leur nouvel outil d'aide à la décision **MILPV**, qui à partir de données météo vérifiées chaque jour, permet de définir les dates de traitement contre le mildiou et le type de fongicide.

**\*Préserver l'état sanitaire** (le meilleur de toute l'Europe) des cultures par **les contrôles** et **analyses** des parasites de quarantaine avec le soutien de la profession.

**\*Démontrer au citoyen le bon comportement des producteurs français**

**\*Suivre l'évolution des pathogènes** par les travaux des **laboratoires** (diagnostics, évolution des souches, résistances du mildiou et des autres parasites).

*Le Service de la Protection des Végétaux sera présent aux*

**Journées Internationales Techniques et Commerciales "Pomme de terre"  
du 1er au 2 septembre 2004 à Villers ST Christophe (02)**

*Venez nous retrouver sur le stand 11 du village technique*